



DISPOSITIF PACK MOBILITE

Avantages tarifaires et services pour l'employeur et ses salariés

Le dispositif pack souscrit par un employeur vise principalement à orienter la mobilité de ses salariés vers les habitudes de transport les plus respectueuses de l'environnement, à résorber les points de congestion du réseau routier dans un objectif global de concourir au développement harmonieux et durable de l'agglomération nantaise et de son aire urbaine.

Afin de vous aider à réussir cette démarche, Nantes Métropole et les opérateurs de services de mobilité de l'agglomération vous réservent un ensemble de services et d'avantages déclinés en packs mobilité.

Vous vous êtes positionné sur **un des trois packs de mobilité métropolitains**. Chacun d'entre eux vous permet de vous appuyer sur des ressources et services spécifiques d'animation.

LE CLUB MOBILITÉ

Le Club mobilité est le réseau des employeurs engagés dans le dispositif Pack. Il a pour objet de faciliter les échanges entre référents, à informer les employeurs de manière privilégiée des évolutions des services et d'actualités dans le domaine des déplacements métropolitains. Il souhaite également favoriser la montée en compétence des référents des entreprises sur la question de la gestion du changement de comportement. Le club est également un lieu privilégié de rencontre avec les opérateurs et les partenaires de mobilité de la collectivité.









Le Club propose notamment chaque année :

- une réunion plénière annuelle
- des ateliers thématiques de co-construction
- un programme de formations gratuites des référents.





Inscription à un pack mobilité et services ouverts

Niveau d'accompagnement et services associés	
<p>Engagement Employeur minimum</p> <p>Accès au pack 1 « avantages-infos »</p> <ul style="list-style-type: none">  > Supports génériques de communication et d'information  > Réductions tarifaires Salariés et Pro  > Services opérateurs (stands d'information) 	<p>Engagement Employeur moyen</p> <p>Ajout du pack 2 « Événementiel »</p> <ul style="list-style-type: none">  > Coaching et assistance pour événementiel  > forum multi-opérateurs  > Offres d'essai salariés
<p>Engagement Employeur élevé</p> <p>Ajout du pack « Conseil en mobilité »</p> <ul style="list-style-type: none">  > Etudes, évaluations, mise en œuvre  > Enquêtes en ligne 	<p style="text-align: center;">Autres services</p> <ul style="list-style-type: none"> > Cycles de formation des référents de l'entreprise adapté au pack choisi > Animation du réseau d'employeurs (Club) : échanges d'expériences, veille, ateliers thématiques

PACK 1 « AVANTAGES-INFORMATION »

Le pack accueille les **avantages tarifaires** octroyés pour les salariés et l'entreprise (offres Pro) sur les principaux services de mobilité de l'agglomération.

Il rend parallèlement accessibles les **supports d'information et de promotion** des services de mobilité et propose le relais des actualités métropolitaines dans le domaine des déplacements.



REDUCTIONS POUR VOS SALARIES *

- **Tan** : réduction tarifaire de **20%** sur la première année de souscription d'un abonnement « Formule Illimitée »
 - **biclooplus** : Carte annuelle à **30€** au lieu de 36€ pour la souscription d'un premier abonnement annuel
 - **Monbicio** : réduction tarifaire de **20%** pour toute souscription d'un **abonnement annuel** de location d'un des vélos de la gamme proposée (classique, électrique, cargo, pliant,...)
 - **Autopartage Marguerite** : **3 premiers mois d'abonnement offerts** et pour les salariés disposant d'un badge pro nominatif, **gratuité** de l'abonnement personnel.
- * Réductions tarifaires contre présentation par le salarié d'une attestation employeur :
- pour la Tan : "Mon attestation Tan-employeur" (fournie par la tan à l'entreprise)
 - pour les services bicloo et Marguerite: "attestation employeur multiservices" fournie par Nantes Métropole

REDUCTIONS POUR VOTRE ENTREPRISE

- **Tan** : réduction de **2 à 15%** sur l'achat de titres pro
- **biclooplus** : carte annuelle Pro à **54€** au lieu de 60€
- **Monbicio** :
 - réduction sur les locations mensuelles **entre 18% et 33%**
 - réduction de **20%** sur une première location annuelle et **jusqu'à 14%** les années suivantes
- **Place au vélo** : financement une fois par an d'une seconde prestation commandée à l'association dans l'ensemble du catalogue
- **Autopartage Marguerite** : **3 premiers mois d'abonnement Pro gratuits**

DISPOSITIF D'ANIMATION / INFORMATION

- **Bicloo, Tan** : tenue gratuite de stands d'information/souscription/présentation de matériels



Tous partenaires : mise à disposition de supports papier d'information ou de souscription

Nantes Métropole et ses partenaires : diffusion régulière d'actualités Déplacements

PACK 2 « EVENEMENTIEL »

Le pack événementiel propose un dispositif d'accompagnement et d'appui aux événementiels des employeurs.

Cet accompagnement prend la forme d'une assistance conseil (coaching) et de deux dispositifs dédiés (les offres d'essai et les forums multi-partenaires)

Coaching référents

- Nantes Métropole : conseils et accompagnement **gratuit** de l'événementiel **modes doux** (vélo, marche) et **transports collectifs** de l'entreprise
- Ehop : forfait conseil événementiel covoiturage (adhés. à l'association :150€)

Forums multipartenaires

- Nantes Métropole : co-organisation avec l'entreprise d'un forum mobilité en entreprise et présence lors du forum (gratuit)
- Bicloo, Tan, Ter : participation au forum (gratuit) : présentation de matériels, informations, diagnostics, inscriptions offres d'essai

Offres d'essai mobilité

- Nantes Métropole : co-organisation avec l'entreprise de sa campagne d'essais
- Tan : 5 tickets 24H pour **10€, au lieu de 28€**
- Ter : titre hebdomadaire nominatif domicile-travail : **gratuit**
- Bicloo Plus (VLS) : carte mensuelle multi-utilisateurs à **5€**
- Monbicloo (vélo classique) : location mensuelle à **15€**
- Monbicloo (vélo électrique) : location mensuelle à **30€**
- Monbicloo (vélo pliant) : location mensuelle à **20€**
- Monbicloo (vélo cargo) : location mensuelle à **75€**
- Monbicloo (vélo cargo électrique) : location mensuelle à **100€**

- Fournitures de goodies thématiques (gratuit, en fonction des stocks)

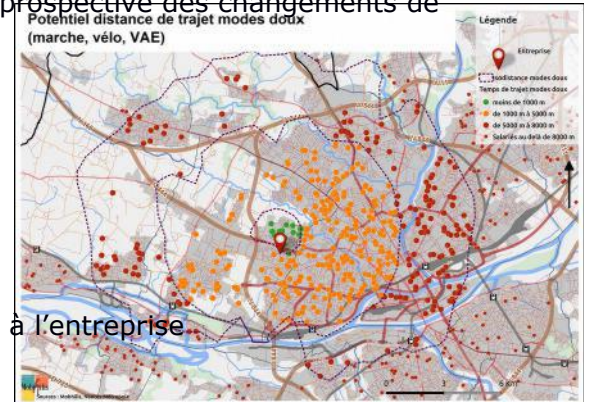
PACK 3 « CONSEILS EN MOBILITE »

Le pack 3 est le lieu de l'accompagnement en études et conseil pour l'entreprise. Ce niveau d'inscription est nécessaire dans la mesure où l'entreprise demande à être accompagnée dans la mise en oeuvre d'un plan de mobilité obligatoire. Les prestations du pack 3 sont gratuites pour l'entreprise car financées par Nantes Métropole. Leur réalisation est conditionnée aux ressources financières et humaines disponibles

- **Etude de transfert modal** : réalisation une étude prospective des changements de pratiques de mobilité de la voiture solo vers les autres modes de déplacements alternatifs
 - > Données sources nécessaires : adresse et horaires des salariés
 - > livrable : Synthèse étude et fichier brut qualifié des potentiel pour chaque salarié

Diagnostics d'accessibilité : réalisation de cartographies thématiques géolocalisant le domicile des salariés et analyse en isodistances ou isodurées à l'entreprise

- > Données sources nécessaires : adresse et horaires des salariés
- > livrable : cartes



cartographie d'accessibilité

- **Enquêtes de mobilité auprès de salarié** : réalisation d'enquêtes en ligne personnalisées destinées afin de préciser la mobilité des salariés, actuelle et potentielle ; les conditions d'un changement de mobilité (mesures employeurs) et les pistes d'actions à privilégier. Enquêtes adaptables aux contextes d'évaluation ou de déménagement de l'entreprise

- > livrable : production, exploitation et restitution de l'enquête

Aide à la mise en oeuvre de plan d'actions : assistance de l'employeur dans la définition et la mise en oeuvre possible d'actions ou d'un plan d'actions internes PDE

réalisation d'enquêtes en ligne salariés

